



RESULTAT DU VOTE Nombre de votants : 30 Voix favorables : 23 Voix défavorables : 0 Abstentions : 7

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 25 janvier 2022

DÉLIBÉRATION
N° CFVU-2022-01-TSM-M-001

portant modification du régime des études et contrôle des connaissances
du Master domaine Droit, Economie, Gestion
mention Marketing, Vente
parcours-type International Marketing of Innovation

Années universitaires 2021-2023

- Vu le code de l'éducation, et notamment :
 - Les articles L613-3 à L613-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance des diplômes,
 - son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,
 - les articles D123-12 à D123-14 relatifs à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur,
 - les articles D613-1 à D613-13 relatifs aux grades, titres et diplômes,
 - les articles D613-17 à D613-25 relatifs aux diplômes en partenariat international,
 - les articles D613-26 à D613-30 relatifs aux étudiants handicapés,
 - les articles R613-32 à R613-37 relatifs à la validation des études supérieures antérieures et validation des acquis de l'expérience,
 - les articles D613-38 à D613-50 relatifs à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Vu l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master,
- Vu l'arrêté d'accréditation relatif au contrat quinquennal 2021-2025,
- Vu la délibération du CA relative aux capacités d'accueil, et aux modalités d'admission au titre de l'année universitaire concernée,
- Vu la décision du CA du 23 novembre 2004 relative au statut de l'élue étudiant,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu l'avis du Comité exécutif de l'École de Management de Toulouse en date du 15 avril 2021.
- Vu la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire n°CFVU-2021-09-TSM-M-010

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide le régime des études et contrôle des connaissances du Master domaine Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, vente parcours-type International Marketing of Innovation est modifié comme suit,

TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1 Objectif de la formation

Le master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation, est un diplôme qui vise à former des professionnels du marketing et des chercheurs dans la discipline. Il prépare plus particulièrement aux métiers du marketing, du marketing de l'innovation, du marketing digital, du e-CRM et du management des(e-) services.

Ce master apporte aux étudiants des compétences managériales et leur permet de s'orienter et de construire progressivement un projet professionnel.

La formation a pour caractéristique d'être enseignée entièrement en langue anglaise.

Le master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation est composé de 4 semestres totalisant 120 crédits - ECTS.

ARTICLE 2 Accès à la formation

Dans le cadre des seuils et modalités définies par les conseils de l'université, l'admission en première année de ce Master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier et d'un éventuel entretien. Il est également requis une certification en langue anglaise (niveau B2).

L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission selon les modalités définies par la délibération du conseil d'administration relative aux capacités d'accueil et aux modalités d'admission en Master au titre de l'année universitaire concernée.

Ont vocation à candidater dans cette formation :

- les étudiants titulaires d'un diplôme de licence ou diplôme équivalent (180 crédits) ;
- les personnes non titulaires du diplôme de licence en vue d'obtenir un accès par validation partielle des acquis de l'expérience, validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

TITRE II - ENSEIGNEMENTS

ARTICLE 3 Organisation de la formation

Le master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation est organisé sur 4 semestres.

Le semestre 1 (de septembre à mars) se déroule à l'École de Management de Toulouse (TSM).

Les semestres 2 et 3 (mars-avril à février N+1) se déroulent au sein des universités partenaires.

Le semestre 4 (janvier-février à septembre) est consacré à la réalisation du stage et du mémoire de fin d'études.

Le master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation, propose les options suivantes :

- Option 1 - Master of Business Administration (MBAF) in Hong-Kong (Hong Kong Metropolitan University) (MIT-HKMU)
- Option 2 - Master of Business Administration (MBA) in Thailand (Assumption University Bangkok) (MIT-AUT)
- Option 3 - M.Sc. Technology Economy and Management in China (Tongji University Shanghai) (MIT- TUS)
- Option 4 - M.Sc. Digital Customer Experience & Service Design in Germany (Katholische Universität Ingolstadt)

Le master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation est composé d'unités d'enseignement (UE), et de cours dans les universités partenaires, donnant droit à 120 crédits (ECTS) (cf. maquette en annexe). Tous les enseignements sont dispensés en langue anglaise.

ARTICLE 4 Obligation d'assiduité

L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et éventuellement des travaux dirigés (TD). Les travaux dirigés sont assurés et notés sous la responsabilité des enseignants titulaires du cours. L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation.

L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD. Toute absence non justifiée à plus de 20 % des séances de TD est sanctionnée par la note 0.

Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence et une copie doit être déposée au secrétariat de la formation.

Aucune dispense de TD n'est accordée.

ARTICLE 5 Stage / Mémoire de fin d'études

Au semestre 4, à partir de janvier, chaque étudiant doit réaliser :

- un stage professionnel (company internship) d'une durée de six mois dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG, une association.
- un mémoire de fin d'études écrit évalué (et donnant lieu éventuellement à une soutenance orale).

Le projet de stage professionnel ou du projet de création d'entreprise ainsi que le choix du sujet du mémoire de fin d'études doivent obtenir l'accord du responsable pédagogique du diplôme.

TITRE III - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**ARTICLE 6 Organisation des examens / session initiale**

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin de chaque semestre. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées en annexe.

La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Des aménagements spécifiques pour les étudiants présentant un handicap (temporaire ou permanent) et compatibles avec la nature des épreuves pourront être mis en place sur indication du service de médecine préventive.

Absences aux épreuves

Pour chaque enseignement évalué uniquement en contrôle continu (CC) :

Toute absence à une épreuve de CC est sanctionnée par la note 0.

Toutefois, lorsqu'un étudiant n'a pu se présenter à tout ou partie des épreuves de CC, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, une épreuve de remplacement sera organisée.

Pour chaque enseignement évalué uniquement en contrôle terminal (CT) :

Toute absence à une épreuve de CT est sanctionnée par la note 0.

Toutefois, les étudiants qui n'ont pu composer à la session initiale d'un CT du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié pourront être autorisés à se présenter à la session de rattrapage, après avis du directeur de l'École de Management de Toulouse et du responsable pédagogique du diplôme. Cet avis n'est pas susceptible de recours.

Pour bénéficier de cette disposition, l'étudiant devra déposer sa demande écrite au plus tard 10 jours après la fin des épreuves de la session initiale.

Pour chaque enseignement évalué en contrôle terminal et contrôle continu (CT et CC) :

Toute absence à une épreuve de CT est sanctionnée par la note 0.

Toutefois, les étudiants qui n'ont pu composer à la session initiale d'un CT du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié pourront être autorisés à se présenter à la session de

rattrapage, après avis du directeur de l'École de Management de Toulouse et du responsable pédagogique du diplôme. Cet avis n'est pas susceptible de recours.

Pour bénéficier de cette disposition, l'étudiant devra déposer sa demande écrite au plus tard 10 jours après la fin des épreuves de la session initiale.

Toute absence à une épreuve de CC est sanctionnée par la note 0.

Toutefois, lorsqu'un étudiant n'a pu se présenter à tout ou partie des épreuves de CC, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, la note finale de la matière pourra être constituée intégralement par la note de CT sur proposition du jury de délibération du diplôme.

ARTICLE 7 Organisation des examens / session de rattrapage

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les quatre semestres. Cette session est mise en place au terme des enseignements théoriques (semestre 1 et semestre 3) et au terme du semestre 4.

À l'exception des unités d'enseignement « Company Internship » et « Mémoire de fin d'études /Master thesis », les notes de contrôle continu (TD) ne peuvent pas faire l'objet de rattrapage et sont donc valables pour les deux sessions. Seules les notes de contrôle terminal inférieures à 10/20 feront l'objet d'un rattrapage. La note obtenue en session de rattrapage annule et remplace la note de session initiale.

En session de rattrapage, la durée et la forme des épreuves pourront être différentes de celles de la session initiale. Les CT pourront faire l'objet soit d'un écrit, soit d'un oral en présentiel ou en distanciel.

ARTICLE 8 Prévention du plagiat / Charte des examens

Tout étudiant a la responsabilité de prendre connaissance et de respecter la Charte des examens en vigueur dans l'établissement.

ARTICLE 9 Bonifications

La bonification est organisée sur le semestre 1. Les modalités de valorisation des bonifications et la liste des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont en annexe du présent arrêté.

TITRE IV - VALIDATION ET ADMISSION

ARTICLE 10 Conditions de validation des unités d'enseignement

Toulouse School of Management (TSM) :

À TSM les UE (cf. annexes) sont validées isolément ou par compensation.

Isolément : la validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la moyenne (10/20) dans les épreuves de contrôle des connaissances mises en place pour l'unité d'enseignement. Tout étudiant absent à une épreuve d'évaluation n'obtiendra pas la validation de l'unité d'enseignement. Les semestres sont validés isolément sans compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20.

Par compensation : une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement (hors unités d'enseignement « Company Internship » et « Mémoire de fin d'études/Master thesis »).

Tout étudiant absent ne peut pas bénéficier du dispositif de compensation pour l'obtention du master Droit, Économie, Gestion, Mention Marketing, Vente, parcours-type International Marketing of Innovation.

Les unités d'enseignement « Company Internship » et « Mémoire de fin d'études/Master thesis », doivent être obligatoirement validées isolément pour être admis au diplôme par une note égale ou supérieure à 10/20.

Hong Kong Metropolitan University (HKMU):

À HKMU les UE/matières suivies (cf. annexe 1) sont validées isolément. La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la note supérieure ou égale à « 50-57, ECTS C » dans les épreuves mises en place pour l'unité d'enseignement. Tout étudiant absent à une épreuve d'évaluation n'obtiendra pas la validation de l'unité d'enseignement. Les semestres sont validés isolément sans compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à « 50-57, ECTS C ».

Assumption University Thailand (AUT):

À AUT les UE/matières suivies (cf. annexe 2) sont validées isolément. La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la note supérieure ou égale à « B » dans les épreuves mises en place pour l'unité d'enseignement. Tout étudiant absent à une épreuve d'évaluation n'obtiendra pas la validation de l'unité d'enseignement. Les semestres sont validés isolément sans compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à « B ».

Tongji University Shanghai (TUS):

À TUS les UE/matières suivies (cf. annexe 3) sont validées isolément. La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la note supérieure ou égale à « E » (Suffisant « 66-69 ») dans les épreuves mises en place pour l'unité d'enseignement. Tout étudiant absent à une épreuve d'évaluation n'obtiendra pas la validation de l'unité d'enseignement. Les semestres sont validés isolément sans compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à « E », Suffisant, 66-69 ».

Universität Ingolstadt (KUI) :

A KUI les UE/matières suivies (cf. annexe 4) sont validées isolément. La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout étudiant ayant obtenu la note supérieure ou égale à « 4 » (soit 10/20 dans le système français) dans les épreuves mises en place pour l'unité d'enseignement. Tout étudiant absent à une épreuve d'évaluation n'obtiendra pas la validation de l'unité d'enseignement. Les semestres sont validés isolément sans compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20.

ARTICLE 11 Jury de délibération

Le jury du parcours-type International Marketing of Innovation est composé d'enseignants et d'intervenants professionnels ayant contribué aux enseignements du diplôme. Le Jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiants. Il est présidé par le responsable du diplôme.

ARTICLE 12 Redoublement

Un seul redoublement peut être autorisé par le Président l'année suivant la première inscription, sur décision du jury de délibération. Tout étudiant redoublant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises lors de sa précédente scolarité et doit repasser l'ensemble des

épreuves (CT et CC) des unités d'enseignement non validées. L'assiduité aux CM et TD des unités d'enseignements à repasser est obligatoire en cas de redoublement.

ARTICLE 13 Délivrance du diplôme

Le diplôme de master Droit, Économie, Gestion, mention Marketing, vente, parcours-type International Marketing of Innovation, est attribué à tout étudiant ayant validé les 120 crédits du master.

L'attribution du diplôme de master Droit, Économie, Gestion, Mention Marketing, vente, parcours-type International Marketing of Innovation, donne droit aux mentions suivantes :

- PASSABLE : Lorsque la note moyenne est comprise entre 10 et 11,99
- ASSEZ BIEN : Lorsque la note moyenne est comprise entre 12 et 13,99
- BIEN : Lorsque la note moyenne est comprise entre 14 et 15,99
- TRES BIEN : Lorsque la note moyenne est au moins égale à 16

ARTICLE 14 Mise en œuvre

Les présentes dispositions annulent et remplacent celles adoptées par la délibération n°CFVU-2021-09-TSM-M-010.

Fait à Toulouse, le 25 janvier 2022



Hugues KENFACK

Président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire

Annexe 1 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 1 - Hong Kong Metropolitan University (HKMU)

Annexe 2 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 2 - Assumption University Thailand (AUT)

Annexe 3 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 3 - Tongji University Shanghai (TUS)

Annexe 4 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 4 - Universität Ingolstadt -Germany (KUI)

Annexe 5 : Bonifications

Annexe 1 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 1 – Hong Kong Metropolitan University (HKMU)

Semestre 1	Enseignements suivis à Toulouse School of Management Université Toulouse 1 Capitole	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE01	International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	45	15	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE02	Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	40	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE03	Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	45	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE04	CRM & Sustainable Marketing	8	45	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE05	Business Research Methodology	6	30	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE06	Missions/International Study Tour	8	10	3	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE07	Language (English/German) /Comparison Asian/European Culture	6	6	36	CC - 100%	CC report - 100%
UE08	Career development	2		15	CT - 100%	CT - 100%
TOTAL semestre 1		54	221	123		

Semestres 2 & 3	Enseignements suivis à Hong Kong Metropolitan University (HKMU)	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE09	MGT B815: Strategic Management (10 credits) OR MGT B820F: Strategy (10 credits)	9	63	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE10	BUS B860F Applied Business Project (1 year) (20 credits)	0	0	0	CC - 100%	CC report - 100%
UE11	BUS B088F Global Immersion Programme (Postgraduate Programme) (a. Asian Business Culture, b. Professional Development Workshops)	6	42	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE12	IB B890F International Management Strategy (10 credits)	9	63	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE13	IB B891F International Marketing Strategy (10 credits)	9	63	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE14	IB B893F Strategic Issues for Management in the Asia Pacific Region (10 credits)	9	63	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
TOTAL semestre 2 & 3		42	294	0		

Semestre 4	Enseignements	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE15	Company Internship	12			CC - 100%	CC - 100%
UE16	Master thesis	12			CC - 100%	CC - 100%
TOTAL semestre 4		24	0	0		

TOTAL semestres 1,2,3 et 4		120	515	123		
-----------------------------------	--	------------	------------	------------	--	--

Annexe 2 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 2 - Assumption University Thailand (AUT)

Semestre 1	Enseignements suivis à Toulouse School of Management Université Toulouse 1 Capitole	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE01	International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	45	15	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE02	Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	40	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE03	Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	45	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE04	CRM & Sustainable Marketing	8	45	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE05	Business Research Methodology	6	30	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE06	Missions/International Study Tour	8	10	3	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE07	Language (English/German) /Comparison Asian/European Culture	6	6	36	CC - 100%	CC report - 100%
UE08	Career development	2		15	CT - 100%	CT - 100%
TOTAL semestre 1		54	221	123		

Semestres 2 & 3	Enseignements suivis à Assumption University Thailand (AUT)	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE09	BC 5006 Introduction to Quantitative Analysis (No MBA credit)	0	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE10	BC 6501 Introduction to Management Information Systems-C (3 credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE11	BP 6903 Organizational Behaviour C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE12	BP6910 International Business Management-C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE13	BM 6806 International Marketing Management (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE14	BA 6601 Managerial Accounting C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE15	BE 6401 Managerial Economics C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE16	BF 6701 Financial Management C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE17	BP 6904 Operations Management C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE18	BP6918 Strategic Management C (3 MBA credits)	6	45	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
TOTAL semestre 2 & 3		54	450	0		

Semestre 4	Enseignements	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE19	Company Internship	6			CC - 100%	CC - 100%
UE20	Master thesis	6			CC - 100%	CC - 100%
TOTAL semestre 4		12	0	0		

TOTAL semestres 1,2,3 et 4	120	671	123		
-----------------------------------	------------	------------	------------	--	--

Annexe 3 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 3 - Tongji University Shanghai (TUS)

Semestre 1	Enseignements suivis à Toulouse School of Management Université Toulouse 1 Capitole	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE01	International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	45	15	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE02	Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	40	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE03	Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	45	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE04	CRM & Sustainable Marketing	8	45	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE05	Business Research Methodology	6	30	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE06	Missions/International Study Tour	8	10	3	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE07	Language (English/German) /Comparison Asian/European Culture	6	6	36	CC - 100%	CC report - 100%
UE08	Career development	2		15	CT - 100%	CT - 100%
TOTAL semestre 1		54	221	123		

Semestres 2 & 3	Enseignements suivis à Tongji University Shanghai (TUS)	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE09	First Foreign Language (Chinese) (6 credits)	6	102	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE10	2040340 Business Negotiation in China (2 credits)	5	36	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE11	Survey of China (3 credits)	0	54	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE12	2040344 Strategic Management & Entrepreneurship C (3 credits)	8	54	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE13	2040216 Advanced Management C (2 credits)	5	36	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE14	2040342 Big data Analytics (2 credits)	5	36	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE15	2040290 Managerial Economics in China (3 credits)	8	54	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE16	2900011 Academic Norms (1 credit)	8	0	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE17	2900011 Academic Lectures (2 credits)	0	0	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
TOTAL semestre 2 & 3		45	372	0		

Semestre 4	Enseignements	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE18	Company Internship	9			CC - 100%	CC - 100%
UE19	Master thesis	12			CC - 100%	CC - 100%
TOTAL semestre 4		21	0	0		

TOTAL semestres 1,2,3 et 4	120	593	123		
-----------------------------------	------------	------------	------------	--	--

Annexe 4 : Programme suivi par les étudiants ayant choisi l'option 4 - Universität Ingolstadt -Germany (KUI)

Semestre 1	Enseignements suivis à Toulouse School of Management Université Toulouse 1 Capitole	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE01	International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	4	45	15	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE02	Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	40	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE03	Innovation Management (a. Customer Engagement)	4	45	12	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE04	CRM & Sustainable Marketing	8	45	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE05	Business Research Methodology	3	30	15	CC - 100%	CC report - 100%
UE06	Comparison Asian/European Culture	3	6	0	CC - 100%	CC report - 100%
TOTAL semestre 1		30	211	69		

Semestres 2 & 3	Enseignements suivis à Universität Ingolstadt - Germany (KUI)	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE07	Innovation & Creativity in Individuals, Teams, Organisations SS	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE08	Return on Service Design & Customer Experience SS	10	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE09	Service Management	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE10	Advanced Business Ethics (mandatory Ethics class) SS	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE11	BusinessLanguage (French/German)	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE12	Elective 1 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE13	Elective 2 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE14	Elective 3 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE15	Elective 4 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE16	Elective 5 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
UE17	Elective 6 to choose at KU	5	35	0	CT écrit (100 %)	CT écrit (100 %)
TOTAL semestre 2 & 3		60	385	0		

Semestre 4	Enseignements	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités évaluation	
					Session initiale	Session de rattrapage
UE18	Company Internship	15			CC - 100%	CC - 100%
UE19	Master thesis	15			CC - 100%	CC - 100%
TOTAL semestre 4		30	0	0		

TOTAL semestres 1,2,3 et 4	120	430	15			
-----------------------------------	------------	------------	-----------	--	--	--

Annexe 5 – Bonifications - Master mention Marketing, vente parcours-type International Marketing of innovation 2021-2022

Les enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont listés ci-dessous :

Pour le semestre 1 uniquement, un maximum de 2 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 2 x 2% du total des points* du semestre. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20.

Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités.

La bonification est valable au titre de l'année universitaire en cours.
Chaque composante pédagogique propose une liste de bonifications spécifiques.

Liste des enseignements donnant droit à bonification pour l'École de Management de Toulouse :

- 1 – Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS)
- 2 – Participation à l'orchestre des étudiants de l'université Toulouse Capitole
- 3 – Participation au chœur des étudiants de l'université Toulouse Capitole
- 4 – Pratiques artistiques proposées par l'Espace Culturel de l'université Toulouse Capitole
- 5 – Module d'ouverture FOAD **
Des modules d'ouverture sont proposés en enseignement à distance pour permettre aux étudiants de licence d'accéder à des cours de culture générale sur des problématiques et des enjeux contemporains.
Ces cours sont ouverts aux semestres 2 et 4 de la licence et peuvent être pris en compte pour les bonifications de ces mêmes semestres.
Plus d'informations : www.ut-capitole.fr/FOAD
- 6 – Responsabilités au sein du bureau d'une association de l'École de Management de Toulouse (BDE, BDS, TSM Consulting) ou de l'Institut Catholique de Toulouse (BDE, comité de pilotage Boost my training ESQESE)
- 7 – Elu au sein du Conseil d'administration de l'École de Management de Toulouse ou des conseils centraux d'UT1 Capitole
- 8 – Délégués de promotion
- 9 – Responsabilité au sein d'associations à but humanitaire, social ou environnemental et non lucratif
- 10 – Activité dans la réserve sanitaire
- 11 – Engagement citoyen conformément aux textes en vigueur :
*La Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;
- Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle ;
- Circulaire du 5 octobre 2017 relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle directe du ministère en charge de l'enseignement supérieur*

Les engagements reconnus et pouvant donner droit à bonification sont les suivants : une activité militaire dans la réserve opérationnelle, un engagement de volontariat chez les sapeurs-pompiers, un engagement de volontariat dans les Armées. L'engagement doit durer au minimum 6 mois entre les mois de septembre à mars de l'année universitaire pour laquelle l'étudiant souhaite prétendre à la bonification.

La bonification dans le cadre de l'engagement citoyen sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.
La bonification est prise en compte pour le calcul de la moyenne générale du semestre pair de l'année en cours et ne peut être octroyée que trois fois au cours du cursus de l'étudiant (une fois en licence, une fois en maîtrise, une fois en master).

* (le total des points du semestre est égal au total des ECTS du semestre multiplié par 20).

** (Uniquement pour les L1 Gestion au semestre 2 et L2 Gestion au semestre 4)